
Horaire : mardi 9h30-12h30

Professeur: Dominic Beaulieu-Prévost

Courriel : beaulieu-prevost.dominic@uqam.ca

Disponibilité : sur rendez-vous

Site du cours: <http://www.dbprevost.uqam.ca/index.php/enseignement/sex-8415/>

1. DESCRIPTION

Analyse des fondements et principes des connaissances scientifiques. Démarche de problématisation, de construction et de conceptualisation d'un problème de recherche sexologique. Discussion des critères de sélection d'une approche méthodologique articulée à des choix théoriques. Distinction entre les approches qualitative et quantitative et considérations théoriques qui en découlent. Examen et approfondissement des problèmes particuliers de validité et d'analyse des données pour chaque approche. Étude des principes de l'éthique de la recherche.

2. OBJECTIFS

2.1 OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce cours, l'étudiant(e) aura acquis les habiletés nécessaires pour définir et structurer une recherche sexologique. Ces acquisitions se feront par une réflexion rigoureuse et critique sur la construction scientifique d'objets de recherche sexologique, si possible, celui choisi par l'étudiant(e) dans le cadre de ses études de deuxième cycle, et par l'application justifiée des méthodes de recherche appropriées à l'objet sexologique retenu.

2.2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- définir un problème de recherche sexologique;
- procéder à une première recension des écrits sur ce problème, de manière rigoureuse et critique, autant au niveau des paradigmes soutenus que de la qualité des méthodologies utilisées;
- réfléchir sur un modèle théorique possible;
- formuler des questions ou hypothèses de recherche;
- discuter des forces et faiblesses des différentes approches qualitatives et quantitatives et de leurs implications théoriques;
- choisir une stratégie de recherche appropriée au problème de recherche retenu;
- défendre le devis choisi (validité) et le comparer à d'autres devis possibles;
- planifier sa recherche de manière opérationnelle, c'est-à-dire :
 - définir la population à l'étude,

- définir (si nécessaire) les variables d'intérêt,
- discuter des méthodes de collecte de données à utiliser,
- discuter des analyses de données à réaliser,
- prévoir un échéancier et un budget,
- discuter de la pertinence de cette recherche,
- réfléchir sur les considérations éthiques ;
- situer ce travail de recherche en faisant référence aux acquis accumulés lors de sa formation, au niveau des fondements et principes des connaissances scientifiques;
- savoir comment préparer une communication orale ou écrite, ainsi qu'un rapport de recherche.

3. Modalité présentiel : Ce séminaire s'offre en présentiel.

4. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposés magistraux, encadrement individuel, discussion de groupes sur les travaux (devis) des étudiant(e)s.

5. CALENDRIER

Semaine 1 2 septembre	Introduction
Les deux groupes ensemble!	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Présentations</i> ● <i>Survol du contenu, structure du devis et déroulement du cours</i> ● <i>Introduction aux diverses ressources</i> ● <i>Introduction à la démarche scientifique</i>
Semaine 2 9 septembre	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>La démarche scientifique (suite) : ou pourquoi faire de la recherche scientifique? (Bourgeois (dir.), 2021, chap. 1 et 2)</i> ● <i>La problématique : ou pourquoi s'intéresser à un sujet en particulier? (Bourgeois (dir.), 2021, chap. 3)</i>
16 septembre	Pas de cours
Semaine 3 23 septembre	Remise d'une page (style télégraphique) présentant les principaux éléments de la problématique
	Tour de table sur l'avancement des travaux de chacun
	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>L'état des connaissances : ou que sait-on aujourd'hui du problème à l'étude (Bourgeois (dir.), 2021, chap. 4)</i>
30 septembre	Pas de cours
Semaine 4 7 octobre	Remise d'une page ou deux (style télégraphique) présentant les principaux éléments de l'état des connaissances
	Tour de table sur l'avancement des travaux de chacun

- *Le cadre conceptuel* (Bourgeois (dir.), 2021, chap. 5 ; Weis, 2002)

14 octobre	Pas de cours
21 octobre	Semaine de lecture
Semaine 5 28 octobre	<p>Remise d'une page (style télégraphique) présentant les principaux éléments du cadre conceptuel</p> <p>Tour de table sur l'avancement des travaux de chacun</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le choix d'une méthode de recherche</i> : ou comment répondre à une question de recherche ? (Bourgeois (dir.), 2021, chap. 7 et partie 3) • <i>La planification opérationnelle de la recherche (partie 1)</i> <ol style="list-style-type: none"> a. Échantillonnage (Bourgeois (dir.), 2021, chap. 10) b. Méthodes d'enquête (questionnaires, entrevues, groupes de discussion, observation participante, etc.) <p>Lecture méthodologique à choisir en fonction du projet : Bourgeois (dir.), 2021, chap. pertinent de la partie 3 (chap. 12 à 18) selon la méthode privilégiée ; ou Wiederman et Whitley (2002) ; ou autre.</p>
Semaine 6 4 novembre	<p>Remise d'une page ou deux (style télégraphique) présentant les détails de la méthode de recherche privilégiée.</p> <p>Tour de table sur l'avancement des travaux de chacun</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La planification opérationnelle de la recherche (partie 2)</i> <ol style="list-style-type: none"> c. Traitement des données : codification et conceptualisation (en quali), analyses statistiques (en quanti) d. Anticipation des difficultés et des biais et les solutions envisagées pour les minimiser ou les contrôler (problèmes de recrutement, attrition, données manquantes, contamination des conditions expérimentales, etc.). e. Considérations éthiques (Bourgeois (dir.), 2021, chap. 11)
Semaine 7 11 novembre	<p>Tour de table sur l'avancement des travaux de chacun</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Thème à spécifier selon les besoins du groupe (ex., approfondir les stratégies analytiques, l'IA en recherche)</i>
Semaine 8 18 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Remise d'une version préliminaire du devis et tutorat individuel

Semaine 9 25 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion des travaux en classe <ul style="list-style-type: none"> f. Pour chaque devis étudié, veuillez apprécier : <ul style="list-style-type: none"> i. Le pouvoir de conviction de la problématique : proposez des solutions pour le renforcer ii. La clarté de l'état des connaissances : l'auteur fait-il montre d'une connaissance et d'une intégration des connaissances sur son sujet ? iii. La cohérence du cadre théorique avec la problématique et l'état des connaissances iv. La cohérence de la question de recherche à l'aune de l'état des connaissances et du cadre théorique, la pertinence des hypothèses ou des points d'ancrage théorique (aspects pertinents du phénomène à explorer) v. La pertinence du devis méthodologique proposé pour répondre à la question de recherche et tester les hypothèses (ou explorer les aspects pertinents du phénomène) : soulignez ses forces et ses limites, proposez des solutions pour le renforcer vi. Le réalisme du devis proposé (recrutement, taille d'échantillon, type d'analyses) dans les délais temporels : faites des propositions de modification pour le rendre plus réaliste
Semaine 10 2 décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion des travaux en classe (voir structure du cours précédent)
Semaine 11 9 décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion des travaux en classe (voir structure du cours précédent)
16 décembre au 6 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Pause des Fêtes
Semaine 12 13 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation orale des devis révisés (avec support visuel PowerPoint) et discussion de chacun
Semaine 13 20 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation orale des devis révisés (avec support visuel PowerPoint) et discussion de chacun
Semaine 14 30 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt final du devis avant vendredi le 30 janvier à 17h (pas de cours)
Semaine 15 3 février	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation d'une demande d'éthique

Modalités d'évaluation

Les **quatre travaux courts** d'une page ou deux déposés en début de classe aux semaines 3, 4, 5 et 6: **30 %**.

Présentation orale du devis en classe aux semaines 12 et 13 (comme pratique à la présentation du devis devant le sous-comité d'admission et d'évaluation du comité de programme de deuxième cycle) : **20 %**.

Le **devis final**, en texte suivi et format Word, déposé avant vendredi, 30 janvier, à 17h : **50 %**. **0.5 point de pénalité sera enlevé par jour de retard (incluant les jours de fin de semaine)**

Les travaux sont notés par une lettre (A+; A; A-; B+; B...) et la note finale est obtenue en calculant la moyenne des équivalents numériques de ces notes (4,3; 4; 3,7; 3,3; 3...) et en arrondissant à la note la plus près (ex : A+ si 4,15 ou plus).

Livre obligatoire, disponible à la COOP UQAM

Bourgeois, I. (2021). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données* (7e Éd.). Presses de l'Université du Québec. ISBN: 978-2-7605-5276-0

P.S. L'édition précédente peut aussi être utilisée (les numéros de chapitres sont les mêmes):
Gauthier, B., et Bourgeois, I. (2016). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données* (6e Éd.). Presses de l'Université du Québec. 978-2-7605-4396-6

Références additionnelles

Weis, D.L. (2002). The Need to Integrate Sexual Theory and Research. Dans Wiederman, M.W., et Whitley, B.E. (Dir.), *Handbook for Conducting Research on Human Sexuality* (chap. 2, p. 7-24).

Pires, A.P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans Pourpart, J. et al. (Dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 113-169).

Note sur les droits d'auteur et le contenu du cours

Le contenu et la structure de ce cours, incluant les choix de lecture et les diapositives, ont été élaborés au fil des années par Joanne Otis, Martin Blais et Dominic Beaulieu-Prévost.

Politique départementale concernant le report d'une date d'évaluation

Le report d'une date d'évaluation (examen, travail) ou un accommodement pour des événements majeurs de vie (ex. : billet médical, avis de décès) peut être accordé à un.e étudiant.e qui en fait la demande avant l'évaluation avec pièces justificatives auprès de l'enseignant.e concerné.e.

Les étudiant.e.s avec des besoins particuliers doivent contacter le plus tôt possible le Service d'accueil et de soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (<https://bire-formulaires.uqam.ca/demande-inscription-pesh/>) afin de déterminer les mesures de soutien ou les aménagements qui pourraient les aider.

Politiques :

RECONNAISSANCE TERRITORIALE PAR LE DÉPARTEMENT DE SEXOLOGIE DE L'UQAM

Nous, membres du Département de sexologie, reconnaissons que l'Université du Québec à Montréal est située sur des terres autochtones non cédées. Montréal fait partie d'un territoire ancestral appelé Tiohtiá:ke en Kanien'keha et Mooniyang en Anishinaabemowin. C'est un endroit qui a longtemps servi de lieu de vie, de rassemblement et d'échanges entre plusieurs Premières Nations, notamment la nation Kanien'kehá:ka (Mohawk) de la Confédération Haudenosaunee (Iroquois) et les nations Wendat, W8banaki et Anishinaabe qui y sont liées par un attachement ancestral.

Aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. Le fait de reconnaître que nous sommes des invité.e.s sur ces terres est une étape importante pour la reconnaissance du tort qu'ont subi et continuent de subir les Premiers Peuples à cause de la colonisation ainsi que pour la construction de rapports plus égalitaires et respectueux entre les peuples autochtones et les autres membres de la communauté montréalaise.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Politique no 23 sur l'évaluation des enseignements

L'évaluation des enseignements se fait désormais en ligne pour tous les cycles : <https://ssa.uqam.ca/nos-services/programmation-et-reglementation/procedures-relatives-aux-etudes/evaluation-des-enseignements.html>.

Les étudiants peuvent procéder via leur portail étudiant durant la période allouée (entre la 12^e et 13^e semaine de cours).

UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Au département de sexologie, pendant la durée des cours, le matériel informatique et de télécommunication doit être exclusivement au service des tâches et apprentissages à effectuer dans le cours. L'Étudiant a donc pour responsabilité de faire une utilisation pertinente de ce matériel. Par ailleurs, un enseignant peut restreindre l'usage de certaines technologies pendant les examens, pendant certaines activités pédagogiques ou à tout autre moment jugé opportun.

QUALITÉ DU FRANÇAIS

Par sa politique 50 relative à la langue française,

(https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_50.pdf), l'UQAM entend valoriser la qualité du français. Les objectifs de cette politique sont de promouvoir et d'assurer l'emploi du français, langue de travail, d'enseignement et de communication institutionnelle et, plus spécifiquement:

- de garantir la qualité du français et la valeur conséquente de la formation qu'offre l'Université;
 - de déployer les mesures nécessaires à l'accueil et l'intégration linguistiques des non-francophones;
- et
- de définir les conditions d'apprentissages et d'utilisation d'autres langues que le français dans le cadre des activités universitaires.

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être	
De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailétudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aide pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

INTÉGRITÉ ACADÉMIQUE / PLAGIAT

Intégrité académique	
L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, sexisme, harcèlement, discrimination, agression ou mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.es, chargé.es de cours, étudiant.es et employé.es de soutien. Si de telles situations se présentent, n'hésitez pas à en informer la direction de la faculté.

UQAM | **Faculté des sciences humaines**

Prévention du sexisme des violences à caractère sexuel et du harcèlement

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel

L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.

Sexisme et violences à caractère sexuel

<https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/>

Harcèlement

<https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-lintervention-en-matiere-de-harcelement/>

LIBERTÉ ACADÉMIQUE

Respect de la liberté académique universitaire

Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.

Liberté académique universitaire

<https://portailétudiant.uqam.ca/liberte-academique/>

Politique départementale relative au climat pédagogique et à la diversité

Cette politique vise à promouvoir un climat d'apprentissage harmonieux où règnent le respect, l'inclusion, la collaboration et le professionnalisme. Elle s'adresse tant aux enseignants et enseignantes, qu'aux étudiants et étudiantes.

1. Offrir un environnement d'études respectueux, ouvert, inclusif et humain

- Adopter en tout temps un langage et un comportement respectueux de la personne.
- Présenter en tout temps et dans tous les contextes (en classe et hors classe, par exemple, lors de rencontres d'équipe ou sur les réseaux sociaux), un comportement exempt d'intimidation, de dénigrement, de menace, d'humiliation, de harcèlement ou de toute forme de discrimination susceptible de porter atteinte aux droits et libertés de la personne.
- Faire preuve d'une sensibilité à la diversité culturelle, sexuelle et relationnelle ainsi qu'à la pluralité des genres.
- Démontrer une compréhension des enjeux intersectionnels pertinents aux contenus enseignés.
- Exercer un esprit critique à l'égard des perspectives théoriques, épistémologiques et axiologiques sur la diversité culturelle, sexuelle et relationnelle ainsi que sur la pluralité des genres.

2. Favoriser un climat d'apprentissage collaboratif

- Reconnaître la contribution de toute personne, y compris celles aux parcours issus de la diversité.
- Partager la responsabilité d'assurer un climat d'inclusion, d'échange et de respect face à la diversité.

- Prévenir l'apparition de conflits interpersonnels et les gérer en adoptant des pratiques de communication transparentes et ouvertes.
- Assurer le partage et la réalisation équitable des tâches et des responsabilités lors d'activités académiques collaboratives.

3. Agir avec professionnalisme et intégrité

- Favoriser le développement de compétences culturelles (connaissances, attitudes, normes, valeurs, habiletés) permettant la mise en œuvre d'un agir professionnel pertinent aux personnes, groupes et communautés de la diversité.
- Respecter la décision des personnes, groupes ou communautés de la diversité de parler ou non de leur parcours.
- S'engager à la confidentialité des informations personnelles transmises lors des activités d'enseignement.
- Éviter de se placer dans une position de conflit d'intérêt (ou d'apparence de conflit d'intérêt).
- Maintenir des relations axées sur les objectifs pédagogiques.
- Se responsabiliser quant à sa charge d'étude ou de travail en assumant les tâches qui y sont reliées, notamment la présence assidue aux cours, la réalisation des travaux dans les délais prévus et le respect des consignes pendant les examens.
- Utiliser les mécanismes ou structures officielles pour présenter ses doléances et gérer les conflits.